

## Problème d huissier commandement de payer

## Par elvisna, le 14/06/2015 à 16:04

Bonjour . Un huissier est venu me déposer un commandement de payer afin de saisie. Je pense qu' il y a plusieur anomalie dessus, est qu' il n aurait pas du me faire signer un papier comme quoi il me l avait remis en main propre ? Dessus il y a le nom de mon ex conjoint ou il y figuré qu' il habite à la même adresse que moi alors que nous somme séparé depuis 6 ans et que j ai mon nouveau logement depuis 3 ans. Ensuite il y a de marqué qu' il y a une copie d un titre exécutoire chez un notaire en date de 2007 alors que c est la date du rachat de crédit que nous avons fait chez lui. Des son arrivé il me dit qu' il faut que je paye sous huit jrs sinon il vient me saisir. Et enfin nous avons été convoqué au tribunal avant 2012 pour le même créancier nous avions eu un accord avec eux que si nous rendions notre bien pour une certaine somme il ne nous mériterait plus . Et Aujourd hui I huissier me dit que nous devons encore la sommes de 14000 euros avec intérêt en courant depuis 2012. Pouvez vous me dire ce que je peux faire su vous avez tout bien compris met ci cordialement